



**L'économie sociale, une alliée dans
la réduction des matières résiduelles à éliminer**

Mémoire soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Dans le cadre de la consultation concernant *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*.

Table des matières

Introduction.....	3
L'économie sociale au Québec	4
Présentation de l'organisation	5
L'économie sociale, une alliée dans la réduction des matières résiduelles à éliminer	6
Réduction à la source	7
Réemploi.....	8
Recyclage	8
Recommandations	10
Conclusion	10
ANNEXES.....	11

Introduction

À titre d'interlocuteur privilégié en matière d'économie sociale (Loi sur l'économie sociale), c'est avec plaisir et grand intérêt que le Chantier de l'économie sociale (le Chantier) souhaite apporter sa contribution à la consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*.

Chaque jour, près de 17 000 tonnes de matières résiduelles sont enfouies seulement au Québec. Plusieurs lieux d'enfouissement arrivent à leur pleine capacité et peinent néanmoins à obtenir une acceptabilité sociale suffisante pour aller de l'avant avec des projets d'expansion ou le développement de nouvelles installations d'élimination. Toutefois, une réflexion se concentrant exclusivement sur ce problème spécifique, tout aussi nécessaire soit-elle à court terme, ne permettrait pas d'éviter que cette situation se reproduise à nouveau. Nous tenons donc à saluer l'ouverture du ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques qui, dans sa lettre mandat confiant au BAPE l'organisation de cette consultation, souhaitait que la prise de décision gouvernementale en la matière soit éclairée par la réalisation d'une « cartographie des parties prenantes intégrant les rôles et les préoccupations des différents intervenants (population, paliers gouvernementaux, secteur privé) par rapport à la gestion des résidus ultimes ». C'est dans cet esprit que s'inscrit notre contribution. Pour le Chantier, la question soumise à la présente consultation en appelle à une réflexion transversale. Le défi est de saisir cette occasion pour renforcer nos meilleures pratiques, corriger nos lacunes et bâtir un Québec dynamique et mieux outillé pour faire face à son avenir.

La solution à cet enjeu collectif doit passer par une transition juste et écologique qui nécessitera des interventions cohérentes dans de nombreuses sphères d'activités, et ce à toutes les étapes des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation). Les matières résiduelles doivent être considérées comme une ressource régionale à valoriser, tel que mis de l'avant par les nombreuses entreprises d'économie sociale présentes en économie circulaire. Le gouvernement doit donc considérer l'enjeu de l'élimination des déchets dans son ensemble et mener une réflexion plus large avec les différentes parties prenantes, dont les acteurs de l'économie sociale, afin de mettre en place un plan de réduction des déchets cohérent avec les 3RV.

Les entreprises d'économie sociale jouent déjà un rôle majeur dans la gestion des matières résiduelles au Québec. Leur contribution s'inscrit dans une volonté de développement durable de leurs territoires et leurs modes d'organisation reposent sur la collaboration constante d'une grande diversité de parties prenantes, dont au premier titre les communautés elle-même, et assurent ainsi l'acceptabilité sociale des projets qu'elles développent. Avant d'aborder le thème de la présente consultation, nous croyons donc utile de présenter d'abord les contours de l'économie sociale et de préciser le rôle et les mandats du Chantier de l'économie sociale dans cet univers. Les sections qui suivent cette première partie, qui se veut informative, porteront plus spécifiquement sur les objets de la consultation.

L'économie sociale au Québec

Selon la Loi sur l'économie sociale (2013), l'économie sociale se définit comme « l'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises – coopératives, mutuelles et organisations à but non lucratif – dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui sont exploitées conformément à six principes :

1. La réponse aux besoins des membres ou de la collectivité.
2. L'autonomie vis-à-vis l'État
3. La gouvernance démocratique par les membres.
4. L'aspiration à une viabilité économique.
5. La redistribution au prorata des surplus générés aux membres ou leur réinvestissement dans l'organisation afin de mieux servir sa mission.
6. La dévolution du reliquat des biens (après remboursement des créanciers) à une autre organisation ayant une mission semblable, lorsque l'entreprise cesse ses activités.

Le Québec compte environ **11 200 entreprises** d'économie sociale qui, ensemble, génèrent un **chiffre d'affaires de 47,8G\$** et comptent près de **220 000 employés**. De ce nombre, 75% sont des OBNL, 21% des coopératives non financières et un peu plus de 3% des coopératives financières ou des mutuelles. Collectivement, elles regroupent 13,4 millions de membres. Soulignons également que les entreprises d'économie sociale comptent sur la contribution de quelque 90 000 administrateurs bénévoles parmi lesquels 51% sont des femmes et 20% sont des jeunes. (Source : L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016, ISQ, <https://statistique.quebec.ca/fr/document/leconomie-sociale-au-quebecportrait-statistique>).

Telles qu'inscrites dans la loi, les caractéristiques mêmes de l'économie sociale garantissent donc que les lieux de décision d'une entreprise collective demeurent toujours proches des collectivités desservies et des personnes qui y travaillent. Elles ont un mode de redevabilité différent des entreprises privées et publiques et plus représentatif de l'ensemble de la société québécoise. Ajoutons également que ces entreprises visent la pérennité et la qualité de leur service plutôt que le rendement aux investisseurs, ce qui en fait des acteurs tout indiqués pour mettre en œuvre des mesures qui visent à mieux desservir les besoins sociaux, économiques, environnementaux ou culturels des communautés. L'économie sociale constitue un mode de développement qui mobilise différemment les ressources privées et publiques et qui concilie les intérêts de différentes parties prenantes en faveur d'un objectif commun. Son approche est donc complémentaire et distincte de celle des actions publiques et des entreprises privées puisqu'elle permet à la fois des distinctions locales (et une redevabilité par le biais de sa gouvernance) et un engagement en faveur de la qualité et de l'accessibilité géographique et financière, le tout dans un souci de pérennité.

Comme en témoigne la brève présentation qui précède, la contribution de l'économie sociale au développement économique, social, culturel et environnemental des territoires n'est plus à démontrer. L'aptitude de ces entreprises collectives à regrouper une multitude d'acteurs pour répondre à des besoins existants de façon innovante, leur plus grande pérennité et la distribution mieux répartie de la richesse qu'elles créent font d'elles des véhicules de premier plan pour assurer un développement économique plus inclusif, solidaire et pérenne de nos territoires.

Présentation de l'organisation

Organisation autonome et non partisane qui a pour principal mandat la concertation pour la promotion et le développement de l'économie sociale (aussi nommé entrepreneuriat collectif) au Québec, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (communications, loisir, technologies, habitation, services aux personnes, ressources naturelles, formation, financement, services de proximité, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieu urbain et rural. Ces réseaux et ces organisations ainsi que d'autres partenaires, dont un représentant de l'Assemblée des Premières Nations et un représentant de l'Aile jeunesse, composent son conseil d'administration et son membership (voir annexes 1 et 3).

Au cours des années, en collaboration avec de nombreux partenaires, le Chantier de l'économie sociale a mis en place divers outils afin de répondre aux besoins des entreprises collectives dans une diversité de domaines : développement de la main-d'œuvre, accès au capital, recherche et développement, accès aux marchés, transfert d'innovations, etc. Un aperçu des réalisations du Chantier est présenté à l'Annexe 2 de ce mémoire.

Depuis sa création, l'histoire du Chantier est donc caractérisée par la mobilisation d'hommes et de femmes qui vise à répondre aux défis de leur époque et aux besoins de leur milieu et qui considère l'économie sociale comme une stratégie à privilégier pour y répondre. L'économie sociale, ce n'est pas seulement une façon d'aider les gens : c'est une autre façon d'entreprendre et de développer, à partir des besoins, des aspirations et des ressources des communautés. Les entreprises d'économie sociale naissent pour servir les besoins de leurs membres et de leur communauté, elles se distinguent en conséquence par un enracinement très fort sur les territoires dans lesquels elles sont implantées.

Pour ces raisons, le Chantier s'est toujours appuyé sur des partenariats et des approches territoriales. Ainsi, le Chantier entretient des liens privilégiés avec les 22 Pôles d'économie sociale, dont 19 Pôles territoriaux et 3 Pôles autochtones, qui couvrent l'ensemble du territoire québécois et élisent cinq représentants à son conseil d'administration. Ils agissent comme interlocuteur privilégié en matière d'économie sociale au plan régional, favorisent la concertation entre les différents acteurs de leur milieu et soutiennent la création des conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Ce faisant, ils participent à la vitalité et la diversification économique de leur territoire. Qui plus est, le Chantier concerte ces Pôles plusieurs fois par an, ce qui facilite la mise en commun de leur expertise.

Pôles d'économie sociale

Présents dans toutes les régions du Québec, les Pôles d'économie sociale sont entièrement dédiés au développement de l'économie sociale sur leur territoire. Ils sont reconnus comme interlocuteur privilégié sur les questions de l'économie sociale au plan régional. Ils favorisent la concertation entre les différents acteurs de leur milieu et soutiennent la création des conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Ce faisant, ils participent à la vitalité et la diversification économique de leur territoire.

L'économie sociale, une alliée dans la réduction des matières résiduelles à éliminer

La réflexion sur la gestion des matières résiduelles ne peut se limiter à chercher le mode d'élimination qui soit le plus efficace tout en atteignant un minimum d'acceptabilité sociale. Cette réflexion, elle doit plutôt s'inscrire dans une vision plus large qui prend en compte à la fois les besoins des communautés, les enjeux environnementaux et la logique sous-jacente au modèle de développement. Il n'y a pas de recettes magiques à l'élimination des matières résiduelles, la solution passera par une transformation des habitudes de vie et de consommation de chacun et nécessitera un changement de logique économique. Il ne s'agit pas simplement de chercher à éliminer correctement nos déchets, il importe maintenant plus que jamais de trouver les moyens de réduire ce qu'on envoie collectivement à l'élimination.

L'économie circulaire (ÉC) se présente comme une alternative plus écologique à l'économie linéaire (extraire – produire – distribuer – consommer – jeter). Par les différentes stratégies qu'elle propose, telles que l'écoconception, la réparation, l'économie collaborative et le recyclage, l'ÉC tend vers un modèle de production, d'échange et de consommation innovant, respectueux des écosystèmes et évitant le gaspillage des ressources. Les projets d'économie circulaire, d'autant plus lorsqu'ils sont couplés à des principes d'ancrage local, de démocratie, de répartition équitable des profits et d'utilité sociale propre à l'économie sociale, sont vecteurs d'innovation sociale pouvant favoriser un réel développement durable et contribuer au développement des communautés et à l'empowerment de leurs citoyens. Depuis plusieurs décennies des entreprises d'économie sociale, en particulier des structures d'insertion, se sont engagées en faveur du réemploi, de la réutilisation et du recyclage de biens en fin de vie.

En environnement, à toutes les échelles et aux quatre coins du Québec, des entreprises collectives œuvrent pour générer des sources d'énergie plus propres telles que la biomasse et la géothermie, pour maintenir et valoriser notre patrimoine écologique et pour minimiser l'empreinte écologique de notre consommation, notamment en favorisant la mutualisation de ressources, la réparation et le réemploi et par une gestion plus efficace de nos matières résiduelles. Parce que leur rendement est avant tout destiné à la communauté, ces entreprises sont mieux outillées pour travailler de concert avec d'autres acteurs afin d'assurer un continuum de services qui sied aux besoins de la communauté (création et maintien d'emplois et d'infrastructures) et aux impératifs environnementaux, notamment la hiérarchie des 3RV. Par exemple, dans le secteur agroalimentaire, la multiplication d'entreprises d'économie sociale innovantes traduit la volonté des communautés de mettre en place de nouvelles initiatives intégrant des façons de faire plus performantes en matière environnementale (réutilisation de patrimoine bâti, énergie verte, circuits courts, agriculture biologique, lutte au gaspillage alimentaire, etc.).

Du côté de la consommation, les entreprises d'économie sociale sont particulièrement actives pour assurer la réutilisation des ressources disponibles ainsi que pour mieux tirer profit des ressources renouvelables. En aval, la gestion efficiente des matières résiduelles - et particulièrement des matières actuellement non recyclées et non valorisées faute d'infrastructures adéquates ou de débouchés - apparaît de plus en plus comme un secteur où le Québec peut faire des gains considérables sur le plan environnemental puisque l'offre surpasse de beaucoup la demande dans la plupart des régions. Une des premières solutions à privilégier

est de reconnaître cette activité comme un service essentiel à la communauté et de viser la maximisation des résultats écologiques avant la maximisation des profits. C'est d'ailleurs ce rôle que jouent les entreprises d'économie sociale présentes dans ce secteur. Aujourd'hui, elles comptent parmi les rares entreprises capables d'assurer un tri d'une qualité telle que les extrants continuent de trouver des débouchés. Toutefois, associer un coût à nos déchets - et donc une valeur à leur récupération - est important pour autant que ces mécanismes s'inscrivent dans une logique non lucrative et au service de l'intérêt collectif. De la même façon, favoriser les projets visant la qualité et la pérennité des services de tri au moment de soutenir le développement de nouveaux centres constitue un investissement public préférable tant sur le plan fiscal qu'écologique.

Il importe également de travailler avec les acteurs présents sur les territoires pour coconstruire de nouvelles initiatives. L'économie sociale est déjà présente à plusieurs étapes des efforts consentis collectivement pour gérer plus efficacement nos matières résiduelles. En particulier, dans la collecte de celle-ci en centres urbains ; dans le tri des matières pouvant être recyclées et dans le démantèlement et le recyclage d'articles plus volumineux que sont les appareils ménagers. Dans tous ces cas, ces actions sont menées par des entreprises collectives qui atteignent des résultats importants en matière environnementale, notamment en priorisant la hiérarchie des 3RV et les circuits courts et en adoptant des processus à la fine pointe des technologies. Ils jumellent à cette performance des impacts sociaux importants, dont l'intégration de populations éloignées du marché du travail¹.

Les quelques exemples suivants mettent en lumière une diversité d'initiatives collectives portées par le mouvement de l'économie sociale. Elles s'inscrivent toutes dans une logique d'économie circulaire.

Réduction à la source

La réduction à la source, première action dans la hiérarchie des 3RV, est l'action à privilégier afin de diminuer la génération de résidus à éliminer. De nombreuses entreprises d'économie sociale mettent déjà de l'avant ce principe, principalement par le développement de modèles d'affaires basés sur l'économie collaborative et l'économie de partage. Ces modèles valorisent les biens ayant déjà été produits (vélos, voitures, outils, couches lavables, etc.) et favorisent ainsi la réduction de l'utilisation de ressources non essentielles à la fabrication et à la distribution de biens de consommation. C'est le cas par exemple de La Remise, une bibliothèque d'outils permettant l'emprunt à très faible coût d'outils et d'équipements utilisés de façon ponctuelle, ou de la plateforme LocoMotion mise en place par Solon qui, par son espace numérique, permet à des individus de partager leur vélo, leur remorque et même leur voiture à un voisin de leur quartier.

¹L'ONG Gaïa estime que « le secteur de la réparation crée 3 fois plus d'emplois que le secteur du recyclage, qui crée lui-même 50 fois plus d'emplois que l'élimination des déchets ». (https://www.zerowastefrance.org/zero-dechet-emplois/?fbclid=IwAR1SFptR3WXVXlhf_TJgtVW31rC31VA762e3j7ND83Lwz36wfwl9F8_CqKE, consulté le 12 mai 2021)

Réemploi

Le prolongement de la durée de vie des produits par leur réparation ou leur réutilisation diminue également la génération de ressources et de matières à éliminer. En ce sens, plusieurs entreprises d'économie sociale ont développé au cours des dernières années une expertise en entretien et réparation dans de nombreuses filières : vélos, vêtements, informatique, meubles, électroménagers, électroniques, etc. C'est le cas de Cyclochrome, une entreprise d'économie sociale ayant pour mission d'offrir des stages en formation de mécanique de vélo et ayant obtenu le contrat d'entretenir la flotte des vélos Bixi, ainsi que celle du service de police de la Ville de Montréal. De même, les Ressourceries sont un autre exemple d'entreprises fortement ancrées sur leur territoire qui promeut l'économie circulaire et le développement durable par la récupération, la valorisation et la revente de biens, tout en favorisant l'intégration sociale et la création d'emplois durables.

Recyclage

Le mouvement de l'économie sociale est déjà à pied d'œuvre et prêt à assurer la prise en charge et le tri de la matière recyclable. La volatilité du prix des matières résiduelles et la quasi-fermeture du marché chinois auront démontré l'importance de la gestion collective et régionale des matières résiduelles, ainsi que le rôle incontournable des centres de tri adaptés dans la collecte sélective responsable. Par leur logique de rendement à la communauté - et non de maximisation des profits - ces entreprises génèrent plusieurs centaines d'emplois à valeur ajoutée, principalement pour des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Le réinvestissement de leurs profits dans l'amélioration continue de leurs installations et de leurs équipements assure également la qualité des processus de traitement, ce qui permet une plus grande valorisation des matières résiduelles, la recherche et le développement de nouveaux débouchés et, ultimement, la pérennité des installations.

Cette crise des matières résiduelles constitue un moment propice pour miser sur les acquis et en accroître l'ampleur afin de maximiser les impacts sociaux bénéfiques qui en résultent dans les communautés du Québec. À titre d'exemple d'initiatives existantes, soulignons notamment la possibilité qu'a le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis 2010 d'autoriser les entités de niveau municipal (municipalités, MRC, régies intermunicipales) de conclure des ententes de gré à gré avec des entreprises d'économie sociale pour le traitement de la matière liée aux activités de consigne ou de collecte sélective. Il s'agit d'un acquis important pour le mouvement de l'économie sociale qui doit être maintenu, voire renforcé, puisque ces ententes de gré à gré contribuent davantage à l'essor économique du Québec.

Nous tenons, par ailleurs, à souligner deux initiatives qui démontrent bien la plus-value de l'économie sociale, et ce, tant dans le contexte d'une consigne élargie que dans celui de la réforme de la collecte sélective.

La coopérative Les Valoristes

La coopérative Les Valoristes, œuvrant à Montréal depuis 2012, ainsi qu'une toute nouvelle entité sous forme d'OBNL à Québec (Valoristes Québec), ont pour mission de favoriser et d'appuyer, dans une approche de gestion inclusive et participative, la récupération de matières consignées, recyclables et réutilisables ainsi que de faire connaître et reconnaître l'importance de leur contribution. Les Valoristes allient la réponse aux besoins essentiels de certains individus (sur le plan de l'emploi, notamment pour des personnes marginalisées) et le besoin d'améliorer la qualité du système de collecte et de retour de contenants consignés, dont les limites sont bien connues. Ainsi, ils composent un des maillons de la chaîne de collecte et de traitement des contenants consignés tout en répondant à un besoin criant des personnes éloignées du marché du travail, surtout dans les centres urbains du Québec.

Réseau interrégional de valorisation et de recyclage des appareils ménagers (RIVRA)

Le Réseau interrégional de valorisation et de recyclage des appareils ménagers (RIVRA), lancé le 10 novembre dernier, est un consortium d'entreprises d'économie sociale déjà bien établies et en relations d'affaires au Québec. Cette initiative vise la mise en œuvre et la gestion de la nouvelle responsabilité élargie des producteurs (REP) permettant aux régions de profiter de leurs propres gisements, ce qui favorise une économie circulaire dans les régions du Québec. RIVRA est actuellement composé de quatre entreprises d'économie sociale, soit le Groupe Coderr (Saguenay-Lac-Saint-Jean), le Groupe Aptas (Chaudière-Appalaches), Défi Polyteck (Estrie) et Option Métal Recyclé (Capitale-Nationale), en collaboration avec leurs partenaires régionaux. Toutes ces entreprises sont des précurseurs de la bonne gestion des matières résiduelles selon le principe des 3RV et, en ce sens, favorisent le déploiement d'une économie circulaire responsable. La création de ce consortium par des entreprises implantées et performantes dans plusieurs régions du Québec est l'occasion d'assurer une offre systématique, basée sur un ancrage régional, dans un souci de renforcement des compétences et de maximisation de la performance économique, sociale et écologique dans toutes les régions du Québec. En effet, ce modèle rallie déjà plusieurs partenaires potentiels au Québec et suscite l'intérêt ailleurs au Canada.

Recommandations

Considérant l'ensemble des constats et préoccupations que nous avons exprimés dans le présent mémoire, il nous apparaît primordial de considérer l'enjeu de l'élimination des déchets dans son ensemble et de mener une réflexion plus large afin d'identifier des solutions soutenables à long terme. En ce sens, les solutions développées par les entreprises d'économie sociale et leurs partenaires offrent plusieurs voies qui permettraient des avancées significatives vers une transition écologique et juste.

Afin d'assurer une meilleure valorisation et gestion de nos ressources, le Chantier de l'économie sociale recommande de :

- Accélérer la mise en œuvre des stratégies d'économie circulaire par le soutien aux projets d'entrepreneuriat collectif de réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination.
- Prioriser la gestion des centres de tri par des entreprises collectives visant la pérennisation et la qualité du travail plutôt que la maximisation du profit.
- Soutenir un réseau de transport écologique et intégré (transport actif, transport collectif, autopartage électrique, etc.) pour le transport de personnes et de marchandises desservant l'ensemble du Québec, basé sur la mutualisation des ressources et le service au bien commun évalué en termes d'accessibilité, de pertinence et de viabilité.
- Appuyer les initiatives collectives de transition écologique ([production d'énergie renouvelable](#), zéro déchet, mobilité, partage, etc.), et ce, à l'échelle de quartiers, villages, villes et territoires.
- Encourager le développement et la mise en place de pratiques écoresponsables chez les entreprises d'économie sociale afin de mieux les accompagner dans la valorisation des matières résiduelles.

Conclusion

Le portrait sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes réalisé par le BAPE est l'occasion d'ouvrir la réflexion sur les causes ayant provoqué la situation actuelle dans les lieux d'enfouissement, mais surtout l'occasion d'identifier et répandre les différentes solutions déjà mises en place un peu partout sur le territoire. En ce sens, de nombreux acteurs, dont les entreprises d'économie sociale, sont présentement mobilisés et prêtes à jouer un rôle encore plus actif dans la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des résidus. Il est primordial de reconnaître et valoriser ces acteurs déjà bien ancrés dans leur communauté, mais également de soutenir la collaboration entre les différentes parties prenantes d'un même territoire afin de favoriser la création de synergie et l'émergence de nouvelles façons de faire. Par le développement de solutions permettant de concilier les capacités de production, les intérêts des consommateurs et le bien-être collectif, incluant des générations futures, l'économie sociale est prête à participer à la transition écologique et juste du Québec.

ANNEXES

ANNEXE 1 – Liste des réseaux nationaux membres du Chantier

Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)	agrtq.qc.ca
Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)	arcq.qc.ca
Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE)	aqcpe.com
Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)	aqcid.com
Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre (COCDMO)	cocdmq.qc.ca
Collectif des entreprises d'insertion du Québec	collectif.qc.ca
Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)	cqea.ca
Conseil québécois du loisir	loisirquebec.com
Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	fedetvc.qc.ca
MicroEntreprendre	microentreprendre.ca
Réseau des Carrefours Jeunesse-Emploi du Québec (RCJEQ)	rcjeq.org
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCRE)	rncreq.org
Réseau de coopération des entreprises d'économie sociale en aide à domicile	eesad.org
Réseau de la coopération du travail	reseau.coop
Réseau des centres de ressources périnatales du Québec	reseaudesrcp.org
Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec	rcrcq.ca
Réseau Québécois des OSBL d'habitation (RQOH)	rqoh.com
Table nationale des corporations de développement communautaire (TNDCDC)	tncdc.com

ANNEXE 2 – Réalisations du Chantier

Le Chantier de l'économie sociale est le carrefour incontournable de l'entrepreneuriat collectif et travaille activement à tisser des partenariats stratégiques entre tous ceux et celles qui entreprennent, accompagnent et interviennent en économie sociale. Depuis plus de 20 ans, seul ou en collaboration avec ses partenaires, le Chantier a contribué au développement économique et social du Québec par le biais de diverses initiatives visant à soutenir l'éclosion d'entreprises dans de nombreux secteurs d'activités et par la mise sur pied d'outils structurants.

L'économie sociale au Québec, c'est :

Plus de 11 200 **entreprises** collectives

Un **chiffre d'affaires de plus de 47 milliards** de dollars, soit davantage que les secteurs combinés de la construction, de l'aéronautique et des mines.

Plus de **220 000 travailleurs** dans tous les secteurs d'activités, du commerce au détail aux nouvelles technologies.

[Découvrez le mouvement !](#)

Développement d'innovations sociales majeures (entreprises)

Centres de la petite enfance (CPE)
Entreprises d'économie sociale d'aide à domicile (EÉSAD)
Journées de la culture
Ressources périnatales
Ressourceries (gestion des matières résiduelles)
Cité des arts du Cirque / La Tohu

Renforcement des capacités des réseaux et des entreprises (écosystème)

Pôles régionaux d'économie sociale (22 pôles)
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie social et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)
Alliance de recherche Université-communauté (ARUC-ÉS)
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)
Fiducie du Chantier de l'économie sociale
Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS)
Commerce solidaire / Akcelos
Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) / OLTIS
Maison de l'économie sociale

Contribution à des politiques publiques dédiées à l'ÉS

Loi sur l'économie sociale (2013)
Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif (2008) et en économie sociale (2015)
Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable / Ville de Montréal

Développement et promotion à l'international

Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale (RIPESS)

Global social economy forum (GSEF)
Centre international de transfert d'innovations et de connaissances en économie sociale et solidaire (C.I.T.I.E.S.)
Social enterprise ecosystem project (S4ES) (Canada)
Participation aux travaux de l'OCDE, du *TASK FORCE* de l'ONU et de l'Académie de l'OIT
Représentations auprès de gouvernements à l'international (Commission européenne, Sénat Mexicain, Ville de Séoul, etc.)

Promotion auprès des jeunes

Mon premier emploi en économie sociale (Fonds jeunesse du Québec)
Guide de référence sur l'économie sociale (soutien du SAJ)
CHNGR (ambassadeurs étudiants)
Sensibilisation et expérimentation en entrepreneuriat collectif (Projet pilote soutenu par le SAJ)

Événements majeurs

Sommet sur l'économie sociale et solidaire (2006)
Forum international de l'Économie sociale et solidaire—FIESS (2011)
Global social economy forum (GSEF2016)
Forum Défis communs, solutions collectives (2017)



ANNEXE 3 – Conseil d’administration

Présidence du conseil d’administration

Laurent Levesque

Unité de travail pour l’implantation de logement étudiant (UTILE)

Direction générale

Béatrice Alain

Regroupements d’entreprises d’économie sociale

Isabel Faubert Mailloux

Réseau de la coopération du travail

Éric Tétreault

Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)

Geneviève Bélisle

Association québécoise des CPE (AQCPÉ)

Raymond Gouin

Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)

Richard Gravel

Collectif des entreprises d’insertion du Québec

Vincent Marcoux

Association québécoise des centres d’intervention de dépendance (AQCID)

Richard Foy

Réseau québécois des OSBL d’habitation (RQOH)

Josée-Anne Bouchard

Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique – CAPÉ

Regroupements d'organisations de soutien au développement de l'économie sociale et des organisations de soutien au développement de l'économie sociale

Éric Cimon

Association des groupes de ressources techniques du Québec

Isabelle Gilbert

Regroupement des CDEC du Québec

Claude Dorion

MCE Conseils

Ahmed Benbouzid

MicroEntreprendre

Frédéric Lalande

Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)

Thibaud Liné

La Cantine pour tous

Pôles régionaux d'économie sociale

Anyle Côté

Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM)

Lynn O'Cain

Pôle d'économie sociale Mauricie

Raymond Rouleau

Pôle régional d'économie sociale du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Olivier Doyle

Pôle d'économie sociale de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Félix Bussiès

Pôle des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale

Grandes centrales syndicales et tout organisme membre de ces centrales

Marie-Hélène Bonin

Confédération des syndicats nationaux – CSN

Stéphane Hudon

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Entreprises d'économie sociale

Laurent Levesque

Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant – UTILE

Regroupements nationaux des Premières nations et Inuits et de leurs organismes membres

Mickel Robertson

Commission du développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador

Grands mouvements

Gabrielle Desbiens

Réseau des Conseils régionaux de la culture du Québec

Pierre-Paul Leduc
Conseil québécois du loisir

Marie-Line Audet
Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC)

William Blaney
Union étudiante du Québec (UEQ)

Membres d'office

Jacques Charest
Fiducie du Chantier de l'économie sociale

Odette Trépanier
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)

Philippe Garant
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

Vincent Van Schendel
Territoires innovants en économie sociale et solidaire – TIESS

Aile jeunesse

Solen Martin-Déry
Caligram

Membre honoraire

Marguerite Mendell
École d'Affaires publiques et communautaires, Université Concordia